

Le droit qui s'écrit

Guy LORD, Jacques SASSEVILLE et Diane BRUNEAU, Les principes de l'imposition au Canada
11^e éd., Montréal, Wilson et Lafleur, 1995, 623 p.

Héloïse CÔTÉ

*Étudiante (LL.B.) à la Faculté de droit
de l'Université de Montréal*

Les lois fiscales sont nombreuses au Canada et dans ses provinces car elles sont à l'origine de l'une des principales sources de financement des activités gouvernementales : les impositions fiscales vont chercher en moyenne 50% du revenu des contribuables. En plus d'être présentes en grand nombre, les lois fiscales sont en constante évolution répondant aux modifications prévues aux budgets annuels fédéral et provinciaux. Cependant la complexité des lois fiscales rend leur lecture ardue.

Les principes de l'imposition au Canada est un ouvrage qui vulgarise la matière se rattachant à la fiscalité. Les auteurs, à travers 16 chapitres, ont su expliquer au lecteur les différents éléments nécessaires au calcul de l'impôt du particulier et de la société de personnes; ils nous exposent le traitement fiscal de la fiducie et nous décrivent la taxe sur les produits et services. Chaque explication est rattachée à un article de la *Loi de l'impôt sur le revenu* car c'est la loi fédérale qui est principalement étudiée dans cet ouvrage. De plus, la jurisprudence y est fort présente : elle vient mettre en application certains principes législatifs; elle nous éclaire quant à l'interprétation à donner à la loi et elle nous indique quelquefois la marche à suivre afin d'être conforme aux indicatifs prévus par la loi. Les détails particuliers ont toutefois été épargnés afin de permettre la compréhension globale du sujet.

Bref, cet ouvrage doctrinal s'adresse particulièrement à l'étudiant et au juriste de pratique générale. Une table des auteurs, une table des jugements et une table des lois complètent le livre.

JUDICO, Compagnie, Corporations et Sociétés par actions,
*Collection « Lois et Règlements », Montréal, Wilson et Lafleur,
1995-96*

Héloïse CÔTÉ

*Étudiante (LL.B.) à la Faculté de droit
de l'Université de Montréal*

Terminé le désordre complet sur la table de travail dû à l'accumulation de diverses lois toutes aussi indispensables les unes que les autres pour un sujet de recherche... Justement, Judico publie un recueil rassemblant sous une même couverture les lois et règlements touchant les compagnies, les corporations et les sociétés par actions.

Ce document est fort bien conçu grâce à une table des matières qui dirige adéquatement le chercheur. La première partie regroupe les lois et les règlements du Québec telles la *Loi sur les compagnies du Québec*, la *Loi sur les valeurs mobilières*, la *Loi sur l'inspecteur général des institutions financières* (extraits seulement), la *Loi sur la Liquidation des compagnies*, la *Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations* et la *Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales*. Ces lois et règlements provinciaux sont complétés, dans la deuxième partie du volume, par plusieurs extraits législatifs, en voici quelques exemples : *Charte de la langue française*, *Code de procédure civile*, *Lois d'interprétation*, *Code civil du Québec* et *Loi sur les banques*.

Enfin la troisième partie réunit les loi et règlement fédéraux soit spécifiquement, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et le *Règlement sur les sociétés par actions*. Bref, cet ouvrage s'avère très pratique tant grâce au choix des lois et des règlements à réunir sous une même couverture que grâce au format utilisé pour la publication.

René DE LA SABLONNIÈRE, L'homicide involontaire — L'acte illégal et la négligence criminelle examinés selon les critères objectifs et subjectifs
Montréal, Wilson et Lafleur, 1995, 99 p.

Virginie FALARDEAU

*Étudiante (LL.B.) à la Faculté de droit
de l'Université de Montréal*

Il existe en droit substantif, deux critères dans la détermination de la culpabilité; un critère objectif où l'état d'esprit de la personne raisonnable est analysé et un critère subjectif, où on analyse l'état d'esprit de l'accusé.

Pour certaines infractions, la Cour suprême a établi des principes permettant de savoir quel critère utiliser. L'auteur examine quelques-uns de ces principes, en matière de meurtre notamment (critère subjectif) et de conduite dangereuse (critère objectif modifié).

En matière d'homicide involontaire coupable la situation est toutefois plus nébuleuse; l'auteur s'intéresse donc à ce sujet.

Pour l'homicide involontaire coupable commis par acte illégal, la jurisprudence est claire : il faut se servir du critère objectif. C'est ce que l'auteur expose dans la première partie du texte.

Mais en matière d'homicide involontaire coupable commis par négligence criminelle, il n'y a pas de principes établis. L'auteur opte pour l'utilisation du critère subjectif pour plusieurs raisons qu'il expose dans la deuxième partie de son texte.

Ce livre est complété d'une synthèse aide-mémoire, d'une bibliographie ainsi que d'une table des jugements.

Gilles LÉTOURNEAU et Pierre ROBERT, Code de procédure pénale du Québec annoté
Montréal, Wilson et Lafleur, 1995

Virginie FALARDEAU

*Étudiante (LL.B.) à la Faculté de droit
de l'Université de Montréal*

Le *Code de procédure pénale du Québec* remplace la *Loi sur les poursuites sommaires*. La quasi-totalité des règles procédurales en matière pénale au Québec sont rassemblées et commentées dans la 3^e édition de cet ouvrage de l'Honorable juge Gilles Létourneau et de M^e Pierre Robert.

Chaque disposition législative est clairement expliquée en quatre ou cinq sections. Après avoir exposé, dans un premier temps, le but de la disposition, les auteurs la commentent en s'appuyant sur de nombreuses références jurisprudentielles et doctrinales. Les troisième et quatrième sections font la corrélation des articles du Code entre eux ainsi qu'avec les autres lois et codes pertinents; la troisième section fait référence au droit québécois, alors que la quatrième traite du droit externe. Finalement, une liste d'ouvrages de référence complète dans certains cas, les explications des dispositions.

Le Code renferme plusieurs outils pratiques qui en facilitent l'usage : une table des matières assez générale, une table de concordance des articles du Code avec plusieurs autres lois et codes, une table des arrêts cités (chaque arrêt est suivi du numéro de l'article où il est cité), un index bilingue par sujets ainsi qu'une pagination par numéro d'article dans la marge supérieure extérieure.

En annexe au Code, on retrouve une série de règlements dont le *Règlement sur la forme des constats d'infraction*, le *Règlement sur la forme des rapports d'infraction*, le *Tarif judiciaire en matière pénale*. Cette section comporte aussi les règles de pratique et de procédure de certains tribunaux. La dernière partie de l'ouvrage reproduit la *Loi de 1982 sur le Canada* et la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Patrice GARANT, Précis de droit des administrations publiques
3^e éd., Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1995, 332 p.

Julie MONETTE

*Étudiante (LL.B.) à la Faculté de droit
de l'Université de Montréal*

Ce précis se veut un ouvrage introductif aux principes de droit administratif général ainsi qu'aux différentes institutions publiques. Il s'adresse principalement à des étudiants, qu'ils soient en sciences sociales ou politiques, en droit ou en sciences de l'administration, mais aussi de façon plus générale à tout citoyen intéressé par le fonctionnement de l'Administration publique.

Entre autres, ce précis décrit ce que sont les administrations gouvernementale, paragouvernementale et infragouvernementale, les tribunaux administratifs, les sociétés d'État. Il expose la théorie générale des actes de l'Administration publique et celle de la législation déléguée. Un chapitre est consacré aux contrats conclus par le gouvernement et par les administrations publiques, contrats dont le nombre ne fait que croître. Une large partie du précis s'intéresse aux divers types de contrôle de l'Administration publique, entre autres celui exercé par l'Administration elle-même, ou ceux qu'exercent les parlementaires, l'ombudsman et les tribunaux judiciaires. La mise en oeuvre de ce contrôle judiciaire ainsi que les recours en cas de responsabilité extracontractuelle de l'Administration sont aussi des sujets abordés dans cet ouvrage.

Une table des matières détaillée et un index analytique facilitent la consultation de ce précis.